



1^{er} octobre 2013

EDUCATION AU NUMERIQUE, grande cause nationale 2014 ?

Ensemble, mobilisons nous : un clic, un like, un post, un tweet, un oui !

42 organismes ont officiellement constitué un collectif, à l'initiative de la CNIL, pour faire de l'éducation au numérique une " Grande cause nationale " en 2014. Ce collectif regroupe des représentants du monde de l'éducation, de la société civile, des acteurs économiques et des institutions nationales et internationales investis sur ce sujet. Les membres du collectif considèrent unanimement qu'il y a urgence à diffuser une culture du numérique afin de permettre à chacun d'entre nous de devenir un citoyen numérique informé et responsable, capable de profiter des potentialités de cet univers et d'y exercer de manière effective ses droits et devoirs. L'éducation au numérique constitue un projet fédérateur, constructif, indispensable à tous les âges de la vie.

Pourquoi faire de l'éducation au numérique une grande cause ?

Notre société est entrée dans le monde numérique et celui-ci offre des opportunités formidables : accès des individus à l'information et la connaissance, interactivité entre l'Etat et les citoyens, simplification des services, levier de compétitivité pour les entreprises, etc. Pourtant, s'il fait aujourd'hui partie de notre quotidien, le numérique reste encore relativement opaque. Cette méconnaissance fragilise le développement du numérique en France, voire alimente parfois une forme de réticence pour certains. L'écart se creuse entre ceux qui comprennent et qui exploitent pleinement le potentiel du numérique et ceux qui n'ont pas encore « franchi le pas », faute d'un accompagnement adapté.

Dans ce contexte, il appartient aux pouvoirs publics comme aux acteurs privés de promouvoir une approche globale et de développer une véritable pédagogie du numérique pour permettre à chacun d'entre nous de devenir un citoyen numérique informé et responsable, capable de profiter des potentialités de cet univers et d'y exercer de manière effective ses droits et devoirs. Ceci passe par une maîtrise technique des outils à tous les âges mais aussi par une appropriation des valeurs collectives adaptées à la vie numérique.

La France accuse un retard important dans ce domaine. Il y a donc urgence à assurer une mise à niveau collective. Mais cela implique de changer d'échelle et d'agir collectivement, car ce sujet relève d'une responsabilité partagée.

L'éducation au numérique constitue donc un projet fédérateur, collectif, touchant chacun de nous à tous les âges de la vie. Un projet pour lequel la mobilisation la plus large est requise. Un projet pragmatique visant à mettre en place des actions opérationnelles pérennes.

Quels sont nos objectifs ?

- Donner une visibilité nationale au sujet de l'éducation au numérique
- Promouvoir un univers numérique respectueux des droits et libertés
- Conduire le citoyen vers une autonomie et une responsabilisation dans ses usages et sa maîtrise de cet environnement, en mettant à sa disposition de manière pérenne des outils d'apprentissage et de développement de ses capacités numériques

Qui sommes-nous ?

42 organismes sont aujourd'hui membres du collectif pour créer une véritable dynamique et faire de l'éducation au numérique une " Grande cause nationale " en 2014. Il s'agit d'organismes issus du monde de l'éducation, de la société civile, de l'économie numérique, ainsi que d'institutions nationales et internationales. Tous ont une forte expérience en matière d'éducation au numérique. Ces structures diverses et complémentaires souhaitent rassembler leurs ressources et leurs énergies afin de démultiplier leurs capacités d'action sur l'ensemble du territoire et proposer des réalisations concrètes à destination d'un public très large tout au long de l'année 2014.

Quelles sont nos propositions communes au-delà des actions de chacun des membres ?

Le collectif présente 5 premières propositions concrètes. Ces propositions, considérées par le collectif comme les plus urgentes, auront vocation à être déclinées et enrichies par la suite. La démarche se veut donc évolutive et pragmatique.

LES PREMIERES PROPOSITIONS

- #1. Lancer un événement d'envergure nationale sur l'éducation au numérique (journée éducation au numérique ou « cafés numériques »).**
- #2. Créer une plateforme collaborative de contenus disponibles en ligne gratuitement (glossaire animé, MOOC, etc.).**
- #3. Réaliser et diffuser des formats courts en partenariat avec France Télévisions (formats courts éducatifs, fictions, web séries).**
- #4. Créer des modules d'éducation au numérique destinés aux enfants de 6-12 ans.**
- #5. Lancer des actions de sensibilisation au numérique à destination des entrepreneurs.**

Qui nous soutient ?

De nombreuses personnalités venues d'horizons divers ont souhaité apporter leur soutien au projet. Cette diversité illustre le fait que cette cause rassemble le plus grand nombre.

David ABIKER, journaliste à la radio et à la télévision : *« Chaque matin, je fais réciter à mes filles les 10 règles du savoir-vivre numérique et du civisme à l'ère digitale, pour elles-mêmes et pour autrui. Plus tard elles me remercieront. »*

Laure de LA RAUDIERE, députée d'Eure-et-Loir : *« En quelques années, à une vitesse jamais connue avant, notre société et nos vies ont été bouleversées, innervées par la révolution numérique. Tous les domaines sont touchés et connaissent une évolution extraordinaire et rapide : le travail, la santé, l'énergie, la culture, le commerce, le tourisme, les relations sociales et amicales, l'école, l'université... Il est aujourd'hui essentiel de s'assurer, pour nos enfants, d'un véritable apprentissage, aux enjeux de l'utilisation d'internet. C'est la raison pour laquelle je soutiens le Collectif Education au numérique. »*

Joël de ROSNAY, Docteur ès Sciences : *« L'éducation au numérique et par le numérique sera une grande cause mondiale et probablement une des principales fonctions d'Internet au cours des 20 prochaines années. Mais l'éducation devra évoluer pour rester pertinente. Aujourd'hui fondée sur des disciplines, cloisonnées, elle doit devenir pluridisciplinaire et systémique, intégrer les interdépendances entre secteurs différents pour pouvoir aborder la complexité du réel. Ce que favorise, justement le numérique. »*

Claudie HAIGNERE, Présidente de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie (EPPDCSI) : *« C'est un fait : la révolution numérique n'est plus seulement en marche, elle s'accélère et bouleverse nos façons d'apprendre, de créer, de communiquer et de consommer. Il est aujourd'hui urgent d'accompagner cette dynamique vers une plus grande appropriation et utilisation pour tous, en confiance et responsabilité. Universcience, qui a fait de l'offre et de l'éducation numérique une priorité avec des dispositifs et contenus innovants à destination de tous les publics, partage et s'associe à la préoccupation portée par le Collectif Education au numérique. Il lui apporte tout son soutien ».*

Christian PAUL, député de la Nièvre, co-président du groupe d'étude Internet et société numérique : *« Faire de l'éducation au numérique une grande cause nationale, c'est bien davantage que l'apprentissage d'un outil de plus. Dès l'école primaire, et même avant, il s'agit d'apprendre autrement, et d'accéder à des savoirs nouveaux. Là se joue désormais la capacité de se former tout au long de sa vie, et de décrypter la profusion d'informations. Là se gagne l'autonomie, la liberté devant les écrans, les logiciels, les réseaux et les objets numériques de demain. C'est vouloir aller plus loin que le temps des pionniers, en favorisant une politique publique d'accès et surtout de maîtrise de ce nouveau monde, pour l'ensemble des jeunes français et pour leurs enseignants. C'est refuser que les inégalités numériques viennent renforcer les inégalités sociales et culturelles. C'est accepter d'accélérer la révolution pédagogique. A ce prix exigeant, de ces bouleversements naîtront de nouveaux espaces de progrès. »*

Bernard PIVOT, journaliste : *« Rester à l'extérieur du numérique, c'est ne plus être dans le mouvement, dans le progrès, dans la vie. C'est s'exclure soi-même. Comment ne pas apporter son soutien à cette généreuse idée de faire de l'éducation au numérique une grande cause nationale ? »*

Serge TISSERON, psychiatre et psychanalyste : *« C'est avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour leur apprendre à s'auto guider et s'auto protéger. Mais c'est aussi avec l'éducation que nous décidons de leur donner la chance d'entreprendre quelque chose que nous n'avions pas prévu, et de les préparer à la tâche de renouveler le monde. Les technologies numériques confrontent plus que jamais à ces deux objectifs. Et il serait scandaleux que les enfants qui ont aujourd'hui 3 ans arrivent à l'adolescence en ayant été aussi peu soutenus dans leur découverte du numérique, aussi peu compris dans leur désir de l'explorer et aussi peu valorisés dans leurs créations que les adolescents d'aujourd'hui. S'éduquer au numérique, c'est aujourd'hui et tous ensemble. C'est pourquoi j'ai décidé de soutenir le projet de faire de l'éducation au numérique une grande cause nationale en 2014. »*

Ils nous soutiennent aussi...

David ASSOULINE, sénateur de Paris, Vice-Président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

Gilles BABINET, responsable des enjeux du numérique pour la France auprès de la Commission européenne

Marie-Christine BLANDIN, sénatrice du Nord, Présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

Malek BOUTIH, député de l'Essonne

Corinne EHREL, députée des Côtes-d'Armor

Cédric INGRAND, journaliste LCI

Patrice MARTIN-LALANDE, député du Loir-et-Cher, co-président du groupe d'étude « Internet et société numérique »

Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice de la Seine-Maritime, Présidente du groupe d'études « Médias et nouvelles technologies »

Bruno RETAILLEAU, sénateur de la Vendée

Marcel ROGEMONT, député d'Ille-et-Vilaine

Bernard STIEGLER, Philosophe

Lionel TARDY, député de Haute-Savoie

Suivez-nous, soutenez-nous sur :

www.educnum2014.fr

Twitter : #educnum2014

Facebook : educationnumerique2014

Les membres du collectif

Associations et société civile :

- Association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
- UFC que choisir
- Association E-enfance
- Action innocence
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- Internet Society France
- Société informatique de France
- Association Léo Lagrange Pour la Défense des Consommateurs
- IABD (Interassociation Archives Bibliothèques Documentation)

Acteurs de monde de l'éducation :

- PEEP (fédération des parents d'élèves de l'enseignement public)
- FCPE (fédération des conseils de parents d'élèves)
- CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information)
- UNJF (Université Numérique Juridique Francophone)
- EEMI (Ecole Européenne des Métiers de l'Internet)
- CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)
- INRIA (Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique)
- CGE (Conférence des Grandes Ecoles)
- Institut Mines-Télécom
- CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique)
- An@é/Educavox
- Association Initia DROIT
- Enjeux E médias

Acteurs institutionnels :

- Groupe France Télévisions
- CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental)
- AMF (Association des Maires de France)
- Caisse des Dépôts
- Pôle de compétitivité TES (Transactions Electroniques sécurisées)
- France IT (réseaux des clusters français du numérique)
- CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

Fondations d'entreprises/ Organisations et fédérations professionnelles :

- Fédération française des Télécoms
- FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)
- FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
- CCI France
- Syntec numérique
- G2E (Grandes Ecoles Entrepreneurs)
- Renaissance numérique
- GESTE (Editeurs de contenus et services en ligne)
- CINOV-IT (Chambre professionnelle des TPE-PME du numérique)

Organisations internationales :

- OIF (Organisation Internationale de la Francophonie)
- Conseil de l'Europe

Organisations syndicales :

- FO (Force ouvrière)
- MEDEF